

Tournoi en Parties Rapides Formulaire d'Homologation



Responsable des Homologations :
Philippe GUYOT
9 Rue ROMAGO
10000 TROYES
phiguyot@wanadoo.fr

Ce document doit être rempli **au moins 3 semaines avant le début du tournoi** et expédié au responsable de l'homologation des Tournois Rapides au sein de la Ligue. Il retourne un exemplaire à l'organisateur et en conserve une copie pendant au moins une année. Rappel : les tournois en parties rapides sont **dispensés de droits d'homologation**. Pour le traitement du tournoi, l'arbitre devra se conformer strictement aux directives de la check-list du formulaire T4 dans un délai de 7 jours.

Nom du tournoi :
Lieu du tournoi :
Date du tournoi :

Systeme d'appariements :

Suisse Intégral Haley S.A.D. Toutes Rondes

Systemes de départages (minimum 1) :

1)
2)
3)

Droits d'inscription :

Séniors :

Jeunes (juniors inclus et max 50% des séniors) :

Montant total des prix :

1^{er} :
2^{ème} :
3^{ème} :

Arbitre Principal :

Niveau :

Téléphone :

Email :

Dispositif Spécifique, Nulle par accord mutuel

L'organisateur d'un tournoi peut, en accord avec l'arbitre principal, adopter un dispositif spécifique lié à l'application de l'article 5.2c, précisant par exemple un nombre de coups minimal, ou un temps de jeu minimal, ou l'accord de l'arbitre, voire une combinaison des trois.

J'adopte un dispositif Je n'adopte aucun dispositif.

Description du dispositif :

.....

L'organisateur d'engagement à faire apparaître ce dispositif sur son annonce et sur toutes ses publicités.

Organisateur :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Fait à :

Le :

Signature à droite

Responsable des Homologations :

Ligue :

Homologation accordée le :

Numéro d'homologation :

Signature à droite